

À l'attention Monsieur Khaled El-Enany
Directeur général de l'UNESCO
7 place de Fontenoy-Unesco 75007 Paris

Monsieur,

Par la présente, nous nous déclarons solennellement co-signataires du dossier d'instruction porté par le PEROU visant à faire reconnaître les gestes de l'hospitalité vive au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, ce conformément à la Convention 2003 de l'UNESCO.

Cette requête nous engage collectivement devant les générations futures. Nous ne doutons pas que l'UNESCO, dont la mission est de reconnaître et soutenir ce qui fait tenir notre humanité, saura la recevoir et l'entendre. Nous ne doutons pas que l'UNESCO créée pour « construire la paix » engagera alors tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir une politique ambitieuse, définie notamment depuis notre expérience, de protection de ces gestes et de leur transmission à nos enfants.

Joelle Chevalier
Isère